



1-approbation des CR du 29/03 :

Report

2- CAP & ZP: point d'activité.

Demande est faite par UJO au central de changer nos cylindres suite à de la friction. La conformité des cylindres mis en place dernièrement est remise en cause. Le central doit décider prochainement si Montceau aura les cylindres en PDR ou notre ZP.

Production, nous contacter..

Niveau des stocks au 29 mars :

Stock ZP CM : février 10j / mars 4 jours / avril 10 jours.

Stock membranes : février 54 095 / avril 63 000

3- Information / consultation sur l'organisation de l'activité ZP :

Périmètre de diffusion / Distribution to: *Personnel UJO*

Volumes ZP : un contexte défavorable

Baisse TC/PL

- Arrêts Ballymena et décroissance de Dundee
- Baisse des volumes Europe => baisse ou suppression des délestages programmés
- UJO conserve les volumes régionaux (CHO, TRO, UFR) mais perd les volumes lointains (régionalisation)

Chantiers de rénovation Calandres Europe

- Anticipation rénovation CAL UJO de 2021 à 2019 > 1^{er} chantier UJO en Nov.
- Suppression des délestages Oct cause décalage phase 3 TST en 2020

Pas de livraison RYO jusque fin rénovation calandre (cause alternance ZP/PK)

CONTEXTE

Dans un contexte européen difficile, l'Entreprise a le souci de régionaliser au mieux les productions semi-finis / produits-finis, avec de forts impacts sur nos activités industrielles,

Dundee représentant 11% de l'activité de la calandre de Tours pour l'année 2019, des analyses ont été menées pour identifier les conséquences de l'arrêt de cette activité (qui fait suite à l'arrêt de Ballymena).

Les volumes de produits finis ayant été répartis entre sites européens, nous avons désormais une meilleure visibilité sur l'activité prévue pour cette calandre

PROJET D'ORGANISATION ZP

Pour s'adapter aux volumes, il est nécessaire que l'organisation de l'activité du site évolue.

Il n'y a plus de volume nécessitant une organisation 3*8 + EFS à partir du mois de septembre.

Par conséquent, nous envisageons de mettre en place une évolution progressive vers une organisation 3*8 sans EFS de septembre à fin décembre 2019.

- Des solutions seront construites avec les personnes concernées par ce changement afin de leur permettre d'anticiper l'impact sur leurs vies professionnelle et personnelle.
- Les personnes concernées pourront choisir individuellement leur date de retour en 3*8 entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019.

Le Groupe continue ses investissements dans les calendres. Pour le site de Tours, l'investissement s'élève à 2 millions d'euros.

Le chantier de rénovation des automatismes de la calandre est prévu pour le mois de novembre 2019.

Cet investissement montre la volonté de l'Entreprise de permettre à Tours de continuer à produire les semi-finis adaptés aux sites de produits finis de proximité.

IMPACTS HUMAINS

14 personnes sont concernées (12 opérateurs calandre et 2 dépanneurs).

Les contrats EFS signés initialement ont une échéance au 31 décembre 2019.

Pour les personnes concernées nous regarderons leur souhait de maintenir ou non leur organisation horaire en EFS jusqu'au terme de leur avenant au contrat de travail, le 31 décembre 2019. Il n'y aura aucun départ contraint relatif à ce sujet.

En cas de refus des salariés concernés d'anticiper la fin de l'EFS, l'échéance de leur avenant au contrat de travail (soit le 31 décembre 2019) sera respectée.

Les départs en retraite prévus permettront d'avoir des solutions en internes pour ces personnes.

D'autres services de l'usine sont impactés par la baisse de volume et le départ naturel de 6 personnes se fera sans remplacement.

Les élus rappellent que lors de la fermeture Ballymena et l'annonce de dundee fin 2020, la direction avait minimisé l'impact pour UJO bien que cela représentait entre 11 et 13 %. Mais dans le contexte de production Europe, nous perdons de la production sans en récupérer pour alimenter d'autres sites.

Serons-nous viables en dessous de 18 équipes sur 6 jours alors que les frais fixes nous pénaliseront sur le coût façon.

Nous serons donc en 3*8 sans EFS et sans équipe. Soit 15 équipes. Sois 16% de baisse de production.

La calandre ne tournera plus en EFS, si les 14 salariés en EFS veulent continuer, ce sera à d'autres tâches ou d'autres ateliers.

A la fin ces salariés seront affecté à Zp et les embauches suite aux retraites futures n'auront pas lieu. Les CDD ne seront pas renouvelés non plus.

En cas de hausse ponctuelle, les 3*8 seront appelés en équipe les week end.

Pour les 6 personnes des autres services, (voir dernière ligne de l'annonce) ceci est l'impact sur les service support (type RJS , logique, etc.) ou là aussi elles seront affectées au remplacement de départs prévus. Il s'agit de 6 agents

Au sujet de la consultation, les élus estiment ne pas avoir assez de précision sur l'impact de l'annonce pour rendre leur avis. Le CSE doit donner son avis dans les deux mois. Il fera parvenir ses questions.

4-Information sur les embauches / formations / postes à pourvoir en 2019. report

5-information trimestrielle sur UJO :

Report

6- Information sur le fonctionnement du service médical :

report

7-information sur les indicateurs intéressement site à fin mars 2019 :

Sécurité : TCIR et présentéisme, 2 indicateurs sur 2 en rouge sur 3 mois.

Service aux partenaires : sur 4 indicateurs seul celui de livraison CAP est dans le rouge sur 2 premier mois.

Composante Cout : pour les 2 indicateurs ZP et CAP, un mois sur les trois dans le rouge.

8-information sur l'avenant à l'accord d'intéressement site 2019 :

report

9- Information & état des lieux sur la pose des congés payés :

report

10- Information / consultation sur la procédure disciplinaire en cours :

Au sujet de la consultation pour le licenciement de Mr Chaussepied, la direction estime qu'il n'y a pas lieu à une consultation mais devant le flou juridique, la demande tout de même, or pour les élus, plusieurs lois ne sont pas respectées :

Article R2421-14 : Incidence d'une mise à pied conservatoire d'un salarié protégé

En cas de faute grave, l'employeur peut prononcer la mise à pied immédiate de l'intéressé jusqu'à la décision de l'inspecteur du travail.

La consultation du comité social et économique a lieu dans **un délai de dix jours à compter de la date de la mise à pied.**

Article R2421-9 L'avis du comité social et économique est exprimé au scrutin secret **après audition de l'intéressé.**

La direction a distribué à la demande des élus un document précis et détaillé sur les faits reprochés.

Le débat a eu lieu sur les faits :

Le shuntage de la pédale était une pratique courante, mais la direction a décidé de faire un exemple sur un salarié qu'elle souhaitait voir partir.

Une machine dont une inspection de la commission de sécurité a prouvé qu'elle était dangereuse pour les salariés car des tresses de masse étaient défectueuses.

Les élus acceptent la consultation afin d'accélérer l'enquête de l'inspection du travail et vote contre ce licenciement. (7 contres, 2 abstentions)

Mais ils rappellent que la consultation est faite hors délais, sans audition par les élus du salarié.

11-commission sport et loisirs

12-courrier

13-prochaine instance

CSE extra le 2 mai

CSE le 29 mai 2019.